

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work- Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE II

École Supérieure des Sciences et
Techniques de l'Information et de
la Communication



Advanced School of Mass
Communication

RAPPORT DE STAGE DE PARTICIPATION

Stage de participation effectué à la Cameroon
Radio Television (CRTV-Mballa II) du 11 juillet
au 11 octobre 2022.

Présenté par : **Étienne Bertrand MINFOUMA**

Filière : Édition et Arts graphiques

Niveau : 3

Préparé et soutenu publiquement en vue de l'obtention de la Licence
professionnelle en Édition et Arts graphiques

Sous la supervision de :

Mme TABEH ENONCHONG, Journaliste principale Crtv
(Directrice des Antennes TV-CRTV)

Année académique : 2021/2022

Date de soutenance : Novembre 2022

AVERTISSEMENT

Le contenu du présent rapport de stage relève de la seule responsabilité de son auteur et ne peut, en aucun cas, être considéré comme étant l'avis de l'université de Yaoundé 2.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	ii
SOMMAIRE	iii
DÉDICACE	iv
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES ABREVIATIONS	vii
ILLUSTRATIONS	viii
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA CAMEROON RADIO AND TELEVISION (CRTV-MBALLA 2)	2
CHAPITRE I : CONNAISSANCE DE LA STRUCTURE	3
CHAPITRE II : SPECIFICITES ET ORGANISATION DE LA STRUCTURE	7
DEUXIÈME PARTIE : DÉROULEMENT DU STAGE	17
CHAPITRE I : ACCUEIL ET AFFECTATION DANS LES DIFFÉRENTS SERVICES .	18
CHAPITRE II : PARTICIPATIONS	20
TROISIÈME PARTIE : ÉVALUATION DU STAGE	25
CHAPITRE I : APPORT DU STAGE	26
CHAPITRE II : CRITIQUES ET SUGGESTIONS	28
CONCLUSION	30
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	30
ANNEXES	30
TABLE DES MATIERES	30

DÉDICACE

À ma famille,

REMERCIEMENTS

L'œuvre humaine quand bien même elle porte la signature d'un individu n'est jamais le fruit de l'effort d'un seul homme, raison pour laquelle nous voulons à l'orée de notre modeste travail témoigner notre reconnaissance à des personnes dont les interpellations, les encouragements, les contributions morales et matérielles ont rendu possible la réalisation de ce travail. Ainsi, pour le faire, nous nous proposons d'employer un terme générique : **MERCI...**

- Au professeur Alice NGA MINKALA, Directrice de l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (ESSTIC), qui durant 3 ans n'a ménagée aucun effort pour la formation qui est la nôtre ;
- À tout le personnel enseignant de l'ESSTIC, particulièrement celui du département Edition pour l'encadrement heuristique et professionnel ;
- À M. Charles NDONGO Directeur Général de la CRTV, pour le stage à nous accordé ;
- À Mesdames TABEH ENONCHONG et Berthe MBALLA, Directrice et Directrice adjointe des antennes TV (DATV) de la CRTV pour leur encadrement professionnel ;
- À Mesdames Christelle MENGUE et Odette MESSINA, chef et sous-chef du service de l'Unité de la programmation et de la régie d'antenne (UPRA) pour leur hospitalité, leur générosité et leur suivi tout au long de notre passage à l'UPRA ;
- À toute l'équipe de **Cameroon feeling**, version française, pour les moments de convivialité, particulièrement à Mme Marie Cécile EBO'O (script de l'émission) ; Mme Rose MUNDJONGUE (présentatrice de l'émission), M. BIKARATA (réalisateur) ;
- À M. Simon LYONGA, chef de chaîne CRTV-SPORT ;
- À M. IBRAHIMA, Mme Marie-Hélène ABANDA, et Mme MBARGA, pour leur accueil sympathique à CRTV Sport and Entertainment ;
- À M. Serge FOUASGUE et M. Fritz BAYAMACK, rédacteur en chef et rédacteur en chef adjoint de Crtv Sport (rec. sport) ;
- À toute l'équipe de **DAILY SPORT** en particulier M. Charly Merinos, M. François Xavier ATANGANA et M. BIDIAS, M. LOMTITI (Chef d'édition CRTV-SPORT), M. Nestor KAMGA ;

- À toute l'équipe de **SPORT CLUB** particulièrement M. DJIBRING BOL (chargé d'édition de l'émission) ;
- À toute l'équipe de **L'AUGTHER WORK** en particulier les présentateurs M. Manfred EBENI, M. Alain DEXTER ; M. Eric NGOMO (chef plateau de l'émission) et M. ALIMA (réalisateur);
- À toute la rédaction centrale et les équipes de supervision du JT (12h, 19h30, 20h30 et 00h00) tout particulièrement, M. Philppes Roger ESSAMA (Chef d'édition CRTV), M. Aimé Robert BIYINA (rec. semaine de la CRTV), M. BENEN BUMA GANA (rec. semaine de la CRTV) et M. Romuald TCHUISSEU NGOCK;
- À tout le personnel de la CRTV pour leur accueil sympathique, leur convivialité et leur coopération professionnelle tout au long de ces trois mois passés ensemble ;
- À toute la promotion BUMA KOR, 26^e de la filière édition et arts graphiques de l'ESSTIC pour tous les moments de joie, de fraternité, de partage et de professionnalisme passés ensemble.

LISTE DES ABREVIATIONS

BA : Bande d'annonce

CFA : Colonies françaises

CMCA : CRTV Marketing and Communication Agency

CTV : Cameroun télévision

DATV : Directeur des Antennes TV

DG : Directeur Général

IFCPA : Institut de formation et de la conservation du patrimoine audiovisuel

JT : Journal télévisé

L1, L2, L3 : Licence 1, Licence 2, Licence 3

NAS : Network Attached Storage (boitier de stockage réseau)

OCORA : Office de coopération radiophonique

OPS : Opérateur de production son

OPV : Opérateur de production vidéo

PAD : Prêt à diffuser

Rec. : Rédacteur en chef

TV : Télévision

UAC : Unité des acquisitions et des commandes

UGPF : Unité de la gestion des programmes de flux

UNC : Union Nationale Camerounaise

UPRA : Unité de la programmation et de la régie d'antenne

ILLUSTRATIONS

Graphique 1 : Schéma de localisation de la CRTV Mballa 2

Graphique 2 : Fiche signalétique de la CRTV

INTRODUCTION

Ce présent rapport consigne les étapes essentielles du stage effectué à la chaîne de télévision nationale du Cameroun, la CRTV (Cameroon Radio and télévision) pendant une période de 3 mois, allant du 11 juillet au 11 octobre 2022. Cette phase appelée « stage de participation » s'avère incontournable dans le cursus scolaire des étudiants, car elle vient globalement compléter les enseignements théoriques reçus tout au long de trois années d'études passées à l'ESSTIC, selon une pédagogie bien définie. Fort de cette pédagogie active, nous avons reçu durant 3 ans, une formation professionnelle de qualité. Car, à la fin de chaque année académique, nous avons pour obligation de compléter nos connaissances en effectuant des stages académiques dans des entreprises selon nos filières et suivant nos niveaux d'étude. C'est ainsi que durant trois mois, nous avons effectué notre stage de participation à la Direction des Antennes TV de la Cameroon Radio Television (CRTV-Mballa II). Une expérience qui nous a permis en tant qu'étudiant sortant de la filière **Edition et Arts Graphiques**, de vivre la réalité de cette entreprise de communication audiovisuelle ainsi que ses défis quotidiens dans l'environnement médiatique camerounais. Ce stage est donc perçu comme une immersion réelle dans une fonction opérationnelle c'est-à-dire, nous avons pu confronter nos connaissances reçues à l'ESSTIC au savoir-faire professionnel de la CRTV télé.

Affecté à la Direction des antennes TV de la CRTV, nous avons pu constater qu'un éditeur en télévision peut être un Directeur des programmes, un Concepteur des programmes, un Concepteur de la grille des programmes, un Régisseur d'antenne, un chef d'édition, un script, un reporter et bien plus. Nous nous sommes intéressés à la CRTV pour mieux participer au travail que fait un éditeur dans le secteur de l'audiovisuel, car cette chaîne est considérée comme étant la plus équipée et la plus avancée dans les métiers de l'édition audiovisuelle au Cameroun. Nous avons voulu participer au mécanisme de conception, de production, de réalisation et de diffusion des produits audiovisuels de la CRTV ; puisque notre formation s'inscrit précisément dans ce secteur donc l'impératif ou l'entité la plus importante est la communication.

Le présent rapport dresse ainsi le bilan de notre participation en une subdivision tripartite à savoir la présentation de l'entreprise d'accueil, le déroulement du stage c'est-à-dire les tâches effectuées et enfin l'évaluation dudit stage suivi des critiques et suggestions.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA CAMEROON RADIO AND TELEVISION (CRTV-MBALLA 2)

La Crtv est la chaine nationale de télévision camerounaise qui diffuse ses programmes en français et en anglais selon la volonté politique en vigueur. Parler de cette structure revient dans cette partie à présenter son historique (contexte de création et ses différentes mutations au fil des années), sa situation géographique et sa fiche signalétique.

CHAPITRE I : CONNAISSANCE DE LA STRUCTURE

I- Historique de la structure

La CRTV dont le Siège social est située au lieu-dit MBALLA II à Yaoundé, est un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, qui est né de la fusion de deux structures : la radiodiffusion et la télévision.

La radiodiffusion commence au Cameroun en 1940, avec l'ouverture par le gouvernement français de la première station radio à Douala, Radio Douala, également connue sous le nom de *l'enfant de la guerre* et ayant pour premier émetteur un technico-graphie de 150 watts. Cette radio était un moyen de propagande de la France Libre. Ensuite, un émetteur d'un kilowatt fut installé en 1950 dans le souci d'augmenter son efficacité d'audience. Six ans plus tard, cette station passe sous le contrôle de la Société de Radiodiffusion de la France d'Outre-mer (SORAFOM), créée pour favoriser la fabrication de programmes par les populations locales. La SORAFOM se chargera d'installer deux émetteurs radio d'un kilowatt d'ondes moyennes et de quatre kilowatt d'ondes courtes à Yaoundé et dans d'autres régions du pays. En juillet 1955 naît officiellement Radio Cameroun. D'autres stations de radios publiques seront créées quelques années plus tard : Radio Yaoundé (1955), Radio Garoua (1958). Entre 1959 et 1961, une radio émetteur mobile fonctionnera à BUEA financée par le gouvernement Nigérian. Le 14 avril 1962, la SORAFOM devient l'Office de Coopération Radiophonique (OCORA), c'est cette structure qui va gérer Radio Cameroun jusqu'en 1963, date de la prise en charge par le gouvernement camerounais de la Radiodiffusion, avec son siège à Yaoundé. Cette structure est introduite dans le paysage de l'administration camerounaise comme la Direction de la Radiodiffusion Nationale du Cameroun (RNC) au sein du ministère de l'Information et de la Culture. En plus des trois stations existantes au moment de l'indépendance, d'autres seront créées, notamment Radio Buea (1961), Radio Bertoua (1978), Radio Bafoussam (1980), Radio Bamenda (1981), Radio Ngaoundéré, Radio Ebolowa et Radio Maroua (1986).

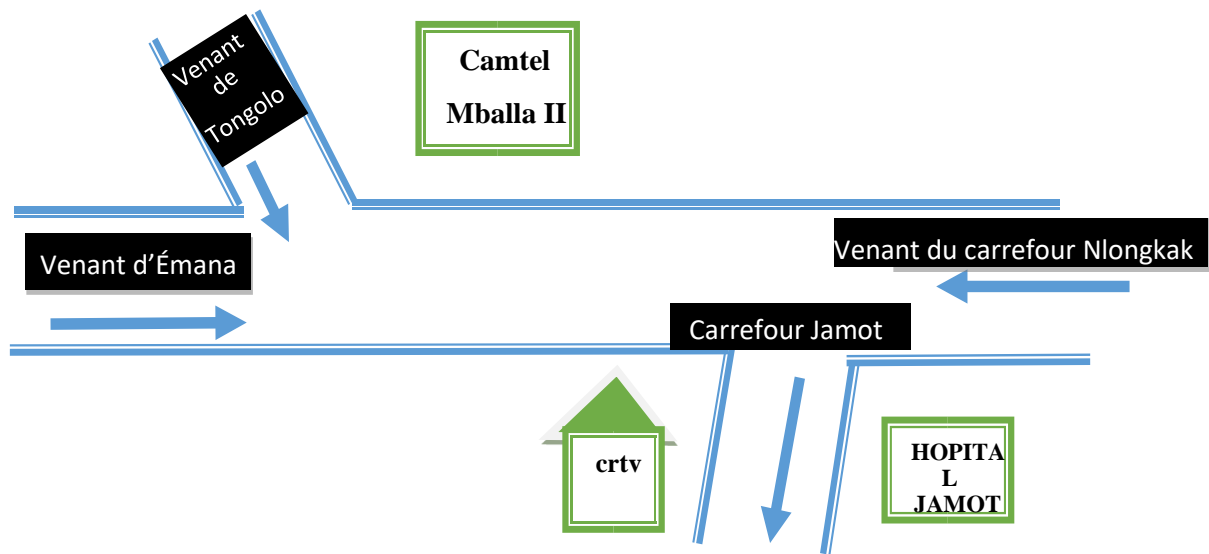
La télévision quant à elle fut initiée en 1974 avec la signature entre le Ministère du Plan et de l'Industrie et EUROPACE, d'un contrat pour étudier la mise en place d'un système d'éducation des masses par l'audiovisuel. Les études techniques de ce projet qui ont débutées le 15 novembre 1974 seront finalisées le 15 mai 1975 avec la rédaction d'un cahier de charges

et le lancement le 16 mai 1976 d'un appel d'offre international. En 1982, deux consortiums furent retenus THOMSOM-SODETECH pour la partie équipements et infrastructures d'émission et le consortium SIEMENS-TRT-Fougerole pour les équipements de production, le réseau de transmission par faisceaux hertziens et les bâtiments. Ces consortiums débutent leurs travaux le 25 novembre 1982 pour THOMSOM-SODETECH et le 10 janvier 1983 pour le consortium SIEMENS-TRT-Fougerole. Le Décret n°84/262 du 12 mai 1984, crée une cellule de coordination du projet de Télévision, placée sous l'autorité du Secrétaire général de la présidence de la République. Cette Cellule comprenait : un Comité de coordination, une Unité de télévision, quatre Unités techniques de contrôle, une Cellule de transmission. Les premières images sont diffusées le 20 mars 1985 au cours du congrès de l'Union Nationale Camerounaise (UNC) à Bamenda, qui donnera naissance au RDPC. La première visite du Pape Jean Paul II au Cameroun est également retransmise pendant cette phase expérimentale. La télévision démarre définitivement le lundi 23 décembre 1985 à 18h. Le 26 avril 1986, par ordonnance n°86/001 est créée l'Office national de télévision (CTV). Le Décret 86/005 du 26 avril 1986 fixe les règles d'organisation et de fonctionnement de la télévision nationale. La Direction de la Radiodiffusion et la Cameroon Television qui étaient des entités séparées vont fusionner à la faveur des lois n°87/019 du 17 décembre 1987 fixant le régime de la Communication audiovisuelle au Cameroun et n°87/020 du 17 décembre 1987, portant création de l'Office de Radiodiffusion-Télévision Camerounaise (CRTV). Le Décret n°88/126 du 25 janvier 1988 viendra formaliser l'organisation et le fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion-Télévision Camerounaise. La CRTV a été dirigée tour à tour par ETOGA Ely Florent du 29 janvier 1988 au 26 octobre 1988 ; MENDO ZE Gervais du 26 octobre 1988 au 26 janvier 2005 ; du 26 janvier 2005 au 29 juin 2016 par AMADOU VAMOULKE et depuis le 29 juin 2016 par NDONGO Charles. Le 28 janvier 1988, le président de la République, Paul BIYA, inaugure officiellement et solennellement le centre de production-TV de la CRTV à Mballa II avec pour DG le Pr. Gervais MENDO ZE et pour adjoint, monsieur Emmanuel NGUIAMBA NLOUTSIRI. En 2001, le professeur Francis N. WETE est nommé DGA. Le 29 juin 2016, par les décrets respectifs N°2016/272 et 2016/273, le Chef de l'Etat Son Excellence Paul BIYA, nomme M. Charles NDONGO Directeur général et M. Emmanuel WONGIBE, Directeur général adjoint de la CRTV. De son nouveau Directeur, la Crtv vient s'enrichir en janvier 2018 de deux nouvelles chaînes de télévision thématiques dont l'une spécialisée sur les informations en

continue dénommée : CRTV- News et l'autre dédiée au sport et au divertissement dénommée Crtv-Sport and Entertainment.

II- Situation géographique

L'immeuble abritant les services de la CRTV siège à Yaoundé plus précisément au quartier Mballa II près de l'hôpital Jamot, venant du rond-point Nlongkak jusqu'au carrefour Jamot. A l'entrée, nous avons une guérite. À l'intérieur nous avons plusieurs parkings, puis nous apercevons un grand immeuble constitué d'une tour de onze niveaux.



Graphique 1 : plan de localisation

III- Fiche signalétique

- Dénomination : Cameroon Radio and Television
- Sigle : CRTV
- Date de création : 1988
- Boite postale : 1624 Yaoundé
- Site : www.Crtv.com
- Siège social : Yaoundé
- Régime juridique : Parapublique
- Localisation : Yaoundé Mballa II
- Espace de diffusion : 24h/24 ; 7J/7
- Langues de diffusion : Français et Anglais
- Slogan : *CRTV, au cœur de la Nation*



Graphique 2 : fiche signalétique

CHAPITRE II : SPECIFICITES ET ORGANISATION DE LA STRUCTURE

I- Spécificités de la CRTV

1- Missions de la Crtv

L'État a assigné à ce média de service public des missions et des objectifs à l'article 4 de l'ordonnance n°86/005 du 26 avril 1986 portant création de la Cameroon Television (CTV).

Il s'agit de :

- Faire prévaloir l'intérêt général et prendre en charge les objectifs de la politique du Gouvernement ;
- Répondre aux besoins et aux aspirations de la population en ce qui concerne l'information, la culture, l'éducation et le divertissement ;
- Relayer et amplifier l'effort accompli dans le domaine de l'éducation et de la formation par le Gouvernement ;
- Assurer le développement d'une création nationale audiovisuelle compétitive, saine et respectueuse des valeurs éthiques et morales.

Ces missions sont complétées par l'article 3 du décret n° 88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion-Télévision Camerounaise, la CRTV est notamment chargée :

- De concevoir et de réaliser, seule ou dans le cadre des coproductions et de diffuser des émissions d'information, des produits audiovisuels ou des émissions à caractère didactique, culturel ou ludique ;
- D'acquérir par achats, échanges, dons et legs, les produits audiovisuels ou des émissions conformes à sa politique de programmes ;
- D'assurer la conservation du patrimoine audiovisuel national ;
- De mener des recherches de création audiovisuelle ;
- D'assurer la formation professionnelle de certaines catégories de personnels des métiers de l'audiovisuel ;
- D'exploiter et entretenir les réseaux et les installations destinées à la diffusion des émissions de télévision ;

- D'assurer la protection de la réception des signaux de télévision par le public ;
- De louer des tranches d'antenne pour la publicité de marque ;
- De conclure, moyennant rémunération de ses prestations, des conventions particulières avec les administrations publiques et parapubliques, les associations et les personnes physiques ou morales de droit privé.

2- Structure de la CRTV

Telle que mentionné plus haut, la Cameroon Radio and Television présente aujourd'hui un ensemble comportant :

- Une chaîne de télévision nationale dotée d'un Centre de Production, l'un des plus impressionnants sur le continent africain;
- Une chaîne de radio nationale baptisée « poste National » émettant en relai sur toute l'étendue du territoire national;
- Un institut de formation dénommé IFCPA (Institut de Formation et de Conservation du Patrimoine Audiovisuel de la CRTV) à Yaoundé ;
- Une régie commerciale intégrée dénommée CRTV Marketing and Communication Agency (CMCA) ;

Dès lors, la vision de la CRTV telle qu'énoncée depuis le 29 juin 2016, date de la prise de fonction du Directeur Général Charles NDONGO, est déclinée ainsi qu'il suit : « Faire de la CRTV un média de référence au Cameroun avec ancrage en Afrique centrale ».

3- Ligne éditoriale de la CRTV

La CRTV a pour activités principales la production et la diffusion des émissions radio-télévisées ainsi que l'accompagnement médiatique de l'État du Cameroun. À cet effet, elle est composée d'une chaîne de télévision nationale émettant sur satellite et de plusieurs stations de radiodiffusion régionales et FM commerciales, dont une station dans chaque chef-lieu des dix régions du pays.

II- Organisation administrative et fonctionnement de la structure

1- Présentation de l'organisation administrative : les dispositions générales

La structure organisationnelle de la Cameroon Radio Television (CRTV) comprend une coordination générale et des structures opérationnelles, suivant la Résolution n°0018/ CRTV / CA du 29 juin 2017 portant Organigramme de la CRTV.

- ❖ La coordination générale comprend :
 - Le Cabinet du Président du Conseil d'Administration ;
 - les Cabinets du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ;
 - les Services rattachés à la Direction Général.
- ❖ Les structures opérationnelles comprennent :
 - le Pôle CRTV Radio ;
 - le Pôle CRTV Télévision ;
 - le Réseau Régional ;
 - le Pôle CRTV Technologies et solutions ;
 - CRTV Administration ;
 - CRTV Services.

a) Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration dont le rôle est d'orienter et de contrôler la gestion de l'entreprise, est placé sous l'autorité d'un président nommé par décret du président de la République.

Les membres du Conseil d'Administration au nombre de neuf (09), sont nommés par décret du président de la République, sur proposition des administrations et des organismes socioprofessionnels auxquels ils appartiennent, à la diligence du Ministre de tutelle technique. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances concernant la société dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique. A cet effet, le PCA de la Crtv est M. René Emmanuel SADI, Ministre de la communication.

b) La Direction Générale

La Direction Générale de la CRTV est placée sous l'autorité d'un Directeur Général, assisté d'un Directeur Général Adjoint, nommés par décret du Président de la République. Les pouvoirs du Directeur Général sont définis suivant l'Acte Uniforme OHADA et la nouvelle loi sur les entreprises publiques (loi N° 2017/011 du 12/07/2017 portant statut Général des entreprises publiques). Le Directeur Général, sous le contrôle du Conseil d'Administration, est chargé de l'application de la politique générale et de la gestion de la CRTV.

La Direction Générale et le Directeur Général Adjoint disposent chacun d'un cabinet pour faciliter la mise en œuvre de leurs missions.

❖ Cabinet du Directeur Général

Le cabinet du Directeur Général comprend :

- quatre (04) Conseillers techniques ;
- quatre (04) Chargés de mission ;
- un (01) Attaché ;
- une (01) Coordinatrice du Réseau régional ;
- quatre (04) Chargés d'études ;
- trois (03) Chargés d'études-assistants ;
- un (01) Contrôleur interne ;
- un (01) Secrétariat.

❖ Cabinet du Directeur Général Adjoint

Le cabinet du Directeur Général comprend :

- deux (02) Chargés d'Etudes ;
- un (01) Secrétariat.

c) Services rattachés à la Direction Générale

❖ La Division des Activités de Souveraineté

La Division des Activités de Souveraineté est chargée d'informer le public sur les activités de la Présidence de la République, du Sénat, de l'Assemblée Nationale, des Services du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et des autorités judiciaires ainsi que des Affaires Réservées ; de mobiliser ses unités légères de production pour la diffusion en direct ou en différé des événements présidentiels, parlementaires du Chef du Gouvernement et des autorités

judiciaires, en collaboration avec la Direction Centrale des Technologies et Solutions et les Directions des Antennes Radio et TV ; de fournir des prestations audiovisuelles liées aux activités des institutions ci-dessus et des personnalités qui les incarnent, en liaison avec les autres services de la CRTV et plus particulièrement avec les Directions en charge des contenus ; de reproduire ou dupliquer ses produits sur tout support, à la demande du Directeur Général.

❖ **Division de l'Audit Interne**

Placée sous l'autorité d'un Chef de Division, la Division de l'Audit Interne est chargée : (i) d'organiser l'activité de l'audit interne et celle du management par la Qualité en vue de garantir la maîtrise des processus et des activités de l'Office du niveau stratégique jusqu'aux centres opérationnels, (ii) d'élaborer la cartographie des risques de la CRTV en collaboration avec les services opérationnels, (iii) d'élaborer le Plan d'audit annuel et pluriannuel sur la base de la cartographie des risques, (iv) de conduire les missions d'assurance et de conseil après approbation par la Direction Générale de la CRTV, dans le strict respect des normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, en vue de créer de la valeur ajoutée aux activités menées par l'Office, (v) de conduire les audits spécifiques à la demande du Directeur Général, (vi) de mettre à jour la charte d'audit interne de la CRTV, (vii) de définir et mettre en place un système de Management de la Qualité, efficace, basé sur les processus clé au sein de l'Office, (viii) de rédiger le manuel d'audit interne et le manuel qualité, (ix) de mener les missions d'audit qualité selon les exigences édictées par la norme ISO 19011, (x) de vérifier la conformité de l'activité de la CRTV aux lois et règlements, (xi) assurer la liaison avec les auditeurs externes, (xii) de préparer les missions d'évaluation de la Division en matière d'audit interne et en matière de management du système qualité, (xii) d'assurer le développement des compétences des auditeurs internes.

❖ **Division des Nouveaux Médias**

Placée sous l'autorité d'un Chef de Division, la Division des Nouveaux Médias a pour mission, l'orientation stratégique et la mise en œuvre du développement digital des contenus et de l'image de la CRTV.

❖ **Division de la Communication**

Placée sous l'autorité d'un Chef de Division, la Division de la Communication a pour mission de définir et promouvoir l'image de marque de la CRTV. Son domaine de compétence couvre tous les champs de la communication institutionnelle, à la fois en interne et en externe.

❖ **Division des Systèmes d'Information**

Placée sous l'autorité d'un Chef de Division, la Division des Systèmes d'Information est chargée de la conception et de la mise en œuvre de solutions matérielles et logicielles, en soutien aux activités de la CRTV dans les domaines de l'informatique, des nouveaux médias et des technologies innovantes.

❖ **Autres structures rattachées à la Direction Générale**

- Département des Affaires Juridiques et du Contentieux ;
- Département de la Comptabilité-Matières ;
- Département du Courrier, de la Documentation et des Archives Administratives ;
- Département du Suivi de la Diversité Culturelle et Linguistique ;
- Cellule de la Recherche et des Etudes Publics ;
- Cellule du Contrôle de Gestion ;
- Médiateur
- Coordonnateur du Réseau Régional
- Bureau CRTV Europe-Amérique.

d) Pôle CRTV Télévision

Placée sous l'autorité d'un Directeur Central, la Direction Centrale du Pôle Télévision est chargée :

- d'éditer l'offre de programmes télévisuels de la Chaîne nationale premium de la CRTV, dans le respect des valeurs du service public et de la ligne éditoriale ;
- d'assurer pour le compte de la CRTV, les missions de service public visant à satisfaire les besoins d'information, de culture, d'éducation, de cohésion sociale et de divertissement du public sur la Chaîne Nationale premium de la CRTV, en liaison avec l'ensemble du réseau de producteurs internes de la CRTV ;
- de garantir dans ses contenus, conformément aux orientations gouvernementales, les valeurs de cohésion nationale, de liberté, de tolérance, d'ouverture, de démocratie, de respect des individualités, des pensées et des croyances ;
- de concevoir ou faire concevoir, réaliser ou faire réaliser, seule ou dans le cadre des coproductions, des programmes et productions audiovisuels à caractère informatif,

culturel, sportif, ludique, etc. selon les besoins identifiés des publics et les prescriptions légitimes des autorités publiques ;

- de produire, programmer et mettre à l'antenne, des programmes sur la Chaîne premium et les Chaînes thématiques de la CRTV ;
- d'acquérir par achats, échanges, dons et legs, des produits audiovisuels conformes à la politique des programmes de la CRTV ;
- d'assurer sous l'autorité du Directeur Général, la disponibilité des ressources nécessaires à la production et la diffusion des contenus télévisuels de la CRTV ;
- de veiller à la cohérence, la continuité et la disponibilité des programmes des Chaînes du réseau de la CRTV, dans le respect des prescriptions de la grille des programmes ;
- de veiller à la formation continue de tous les personnels de la Direction ;
- d'organiser des activités et produire des documents en vue d'assurer la circulation et le partage des savoirs et savoir-faire professionnels au sein de la Direction ;
- d'assurer la veille concurrentielle et le benchmarking au bénéfice de la Direction, dans les domaines du développement des contenus télévisuels ;
- de promouvoir la circulation et la consommation des ouvrages, des documents, des savoirs et des savoir-faire professionnels du journalisme radiophonique au sein de la Direction ;
- de promouvoir la création de cercles de qualité en interne, dans les métiers de la production audiovisuelle, afin de faciliter le partage d'expérience et de savoirs et d'améliorer la qualité des prestations et services de la Direction.

La Direction Centrale du Pôle Télévision coordonne et supervise l'activité des directions opérationnelles et des services du Pôle et en rend compte au Directeur Général. Elle comprend :

La Direction des Antennes TV

C'est dans cette Direction que nous avons effectués notre stage. C'est pourquoi, il est judicieux de la présenter afin de mieux connaître la place de l'éditeur dans une structure de communication audiovisuelle.

Placée sous l'autorité d'un directeur, la Direction des Antennes TV est chargée de mettre en œuvre la politique éditoriale des contenus sur les antennes TV en matière de sélection, d'organisation, de diffusion et de conservation des programmes dans le respect de la législation, de l'identité et des valeurs culturelle du Cameroun. A ce titre, la DATV est chargée de :

- Recevoir, contrôler et programmer l'ensemble des émissions diffusées sur les antennes de la chaîne nationale premium de la CRTV ;
- Acquérir et organiser l'échange des programmes pour la chaîne nationale premium et pour les chaînes thématiques de la CRTV ;
- Assurer la production des programmes de flux pour l'antenne TV ;
- Suivre et évaluer les productions de flux internes et les programmes de stock commandés aux autres structures du réseau CRTV et aux producteurs externes ;
- Promouvoir les productions des antennes, des stations et des sites de diffusion en liaison avec la division de la communication et des nouveaux médias ;
- Analyser et évaluer les programmes proposés à l'antenne en liaison avec la division de la communication et des nouveaux médias ;
- Assurer l'habillage des antennes et garantir leur fluidité ;
- Organiser la promotion des programmes sur et hors antenne ;
- Élaborer et contrôler l'exécution des conducteurs généraux d'antenne ;
- Coordonner et mettre en cohérence la programmation entre les chaînes de télévision de la CRTV ;
- Assurer la conservation des produits télévisuels ainsi que la gestion et l'exploitation des thèques et des archives, en liaison avec la division des systèmes d'information et l'Institut de Formation et de Préservation du Patrimoine audiovisuel.
- Préparer les grilles des programmes et contrôler leur exécution ;
- Organiser et suivre la régie d'antenne et le référencement des droits d'auteurs exploités sur la chaîne nationale premium de la CRTV ;
- **La Direction des Antenne TV comprend :**
 - le département de la Programmation et de la Régie d'Antenne,
 - le département des programmes de flux,
 - le département de la conservation et des thèques audiovisuelles,
 - Crtv-Sport and Entertainment.

La Direction des rédactions TV

Placée sous l'autorité d'un Directeur assisté d'un Adjoint en charge des magazines, la Direction des rédactions TV assure la mise en œuvre de la politique éditoriale dans le domaine du traitement de l'actualité et de la couverture journalistique des grands événements nationaux et internationaux. Elle coordonne les activités des différentes rédactions du Pôle Télévision afin de garantir leur complémentarité et optimiser leur efficacité en relation avec le réseau régional et les Chaînes thématiques.

e) Pôle CRTV Administration

Le pôle administration de la CRTV comprend trois directions rattachées au Directeur Général dont :

❖ Direction des Ressources Humaines et de la Stratégie Sociale

Placée sous l'autorité d'un Directeur, la Direction des ressources humaines et de la Stratégie sociale a pour mission, la définition de la stratégie sociale de gestion des ressources humaines, l'administration du personnel, le développement des compétences et la sécurité au travail.

A ce titre, elle est chargée :

- de définir la stratégie de gestion des ressources humaines ;
- d'assurer le management stratégique des compétences ;
- de veiller à la santé et à la sécurité au travail au sein de la CRTV ;
- d'élaborer le système d'information de gestion des ressources humaines ;
- de mettre en œuvre la politique de gestion et de développement des ressources humaines, notamment par des programmes de formation adéquats ; - d'identifier les besoins en ressources humaines, en relation avec les autres structures ;
- de veiller à l'adéquation entre les ressources humaines et les missions à assurer ;
- de représenter la CRTV devant l'inspection du travail, en liaison avec le département en charge des affaires juridiques ;
- de maîtriser les variations de la masse salariale, en liaison avec la Cellule du contrôle de gestion ;
- de mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de la CRTV ;
- d'élaborer les plans de carrière de l'ensemble du personnel ; - d'assurer la gestion des carrières ;

- de veiller au renouvellement des effectifs, en liaison avec les autres directions et services ;
- de suivre les dossiers disciplinaires ;
- de préparer la paie du personnel, en liaison avec la Direction des Finances et de la Comptabilité ;
- de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle et de la mise en stage du personnel ;
- de conduire les études relatives à l'amélioration de la gestion des ressources humaines ;
- de mettre en œuvre la politique sociale de la CRTV ;
- d'assurer les relations avec le ministère en charge du Travail, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale et le collège des délégués du personnel.

❖ Direction de l'Administration et des Finances

Placée sous l'autorité d'un Directeur, la Direction de l'Administration et des Finances (DAF) a pour mission, la production de l'information comptable et financière ; la préparation et l'exécution du Projet de performance, en collaboration avec la Cellule de contrôle de gestion, la tenue des obligations fiscales de l'Office, la gestion de la Trésorerie et le recouvrement de la Redevance Audiovisuelle(RAV) ; la gestion de la dette ; la programmation et le suivi des marchés et des commandes, la protection des biens et des hommes à travers la gestion des services d' assurances et de sécurité ; la propreté des locaux, la gestion du mobilier, de la logistique et des déplacements des personnes. Elle met en œuvre tous les dispositifs de contrôle interne nécessaires notamment le Manuel des procédures, pour accomplir sa mission.

❖ Direction du Patrimoine et des Infrastructures

Placée sous l'autorité d'un Directeur assisté d'un Directeur Adjoint, la Direction du Patrimoine et des Infrastructures (DPI), a pour mission, le suivi et la maintenance des ensembles immobiliers (Terrains, bâtiments, installations thermiques, électriques, téléphoniques, aménagements, pylônes) et autres installations nécessaires à l'activité de la CRTV.

f) Pôle CRTV SERVICES

Le pôle CRTV Services comprend principalement la CRTV Production et l'Institut de Formation et Conservation du Patrimoine Audiovisuel (IFCPA). CRTV Marketing and Communication Agency (CMCA), est une structure affiliée qui ne fait pas partie de ce manuel.

DEUXIÈME PARTIE : DÉROULEMENT DU STAGE

Cette seconde partie concerne le séjour que nous avons passé en entreprise. Bref, ce que nous avons effectué comme tâches à la CRTV Mballa II ainsi que les difficultés que nous avons rencontrées. Elle comprend trois sous parties à savoir l'accueil, les informations dans chaque atelier et notre participation.

CHAPITRE I : ACCUEIL ET AFFECTATION DANS LES DIFFÉRENTS SERVICES

I- Accueil et prise de contact

Notre stage de participation à la CRTV Mballa II a effectivement débuté le lundi 11 juillet 2022. Il était 7h12 minutes, heure à laquelle nous sommes arrivés à la guérite du site. Nous avons tout d'abord présenté nos fiches d'admission en stage aux agents chargés de la sécurité pour nous faire entrer. Une fois à l'intérieur, nous nous sommes retrouvés au hall de la maison d'avec certains de nos camarades, qui par ailleurs avaient déjà effectués leurs stages d'imprégnation dans l'enceinte l'année précédente. Ces derniers nous ont conduits par le biais de l'ascenseur, au 5^e étage rencontrer le Directeur des Antennes TV. Ainsi, nous avons échangés avec madame TABEH ENONCHONG et madame Berthe MBALLA respectivement Directeur et Directeur adjoint des antennes TV qui nous ont accueilli chaleureusement. Après la prise de contact, nous avons exposés nos attentes par rapport au stage et madame TABEH nous a donnée des consignes à respecter.

❖ Consignes du stage

Il nous a été recommandé d'observer les consignes suivantes avant le début des activités de notre stage, à savoir, la ponctualité ; le respect du matériel et de la hiérarchie ; la tenue vestimentaire et la propreté physique ; la participation effective aux différentes tâches ; le respect entre camarades.

NB : les objectifs de ce stage de participation à la CRTV, entreprise de grandes envergures dans le secteur de l'audiovisuel au Cameroun sont les suivant :

- L'intégration et la mise en œuvre des connaissances acquises en classe ;
- L'intégration de l'entreprise qui nous accueil de manière à s'approprier à ses différentes dimensions que sont : son identité, sa culture, son organisation, ses acteurs, ses activités...
- D'acquérir des compétences dans les divers services sollicités.

Nous notons que chaque média a un objectif à atteindre dans son milieu social, politique et culturel. Pour cela, en dehors des principes éditoriaux universels, les médias ont des règles propres à eux. Celles-ci déterminent d'ailleurs leur identité. Parmi ces outils identitaires, il y a

en bonne place **l'orientation éditoriale**. La CRTV Mballa II est le pôle central de la CRTV. Elle a donc pour mission de jouer le rôle de la direction centrale dans son ensemble. C'est ainsi que sa principale orientation, dans le traitement de l'information, est de promouvoir l'action gouvernementale. Cela passe par des reportages, des comptes rendus, des interviews, des commentaires, et des éditoriaux sur les actions positives du gouvernement de la République. Dans la recherche, la collecte, le traitement et la diffusion de l'information, les acteurs de la communication que nous sommes, devront rester fidèles à ce principe « maison ». En outre, la CRTV Mballa II est aussi appelée à assurer la cohésion sociale au niveau de la région voir même dans tout le pays, en évitant tout discours contraire à l'unité nationale du Cameroun. Sans rien inventer, nous nous sommes accoutumés à cet esprit qui débouche sur l'action d'informer, de former et de divertir. Autres détails cités plus haut non négligeables : la présence effective au travail, la ponctualité, le respect du matériel et de la hiérarchie, la tenue vestimentaire et la propreté physique. Ces critères nous ont servi de piédestal pour atteindre nos objectifs indépendamment de la grille d'évaluation de notre école.

II- Affectations aux différentes unités de la DATV

Après avoir passé l'entretien avec madame TABE, Directeur des Antennes TV, nous avons reçu la grille d'affectation dans les différentes unités puis nous nous sommes rendus à la porte 407 où nous avons été reçu par madame Odette Messina (chef numéro 2 de l'UPRA) pour une participation effective au travail. La répartition se faisait ainsi qu'il suit :

- 1- Unité de la programmation du 11 juillet au 11 aout;
- 2- Régie d'antenne du 11 aout au 11 septembre;
- 3- Crtv-Sport and Entertainment du 11 septembre au 11 octobre.

CHAPITRE II : PARTICIPATIONS

Au cours de notre stage, nos principales tâches étaient les suivantes :

I- Unité de la programmation

1- Information sur le service

Placée sous la coordination d'un éditeur, le service de programmation est chargée d'effectuer les tâches éditoriales qui sont les suivantes: confection de la grille des programmes de la chaîne nationale premium de la crtvt; le contrôle et l'exécution de cette grille ; la veille au respect des règles de procédures de programmation ; l'assurance de la programmation des animateurs à l'antenne en fonction de leur compétence ; l'assurance de la qualité des émissions programmées aux antennes ; l'adaptation des grilles aux grands événements nationaux et internationaux en collaboration avec d'autres services compétents ; l'assurance de la police des antennes tv ; l'assurance du relevé des droits d'auteurs. Ce service est placé sous la supervision de madame Christelle MENGUE, chef de service.

2- Notre participation

Pendant notre séjour dans ce service, nous nous sommes familiarisés avec l'outil et l'environnement de travail. C'est un service tenu majoritairement par les femmes. Dans ce service, nous avons appris la conception des conducteurs d'antenne, la conception des grilles de programme, le visionnage des programmes afin de s'assurer qu'ils respectent les exigences de la structure en termes de durée, de message, de qualité d'image et de son. Nous avons également appris à calculer le pourcentage des programmes sur Excel. Après la validation des grilles de programme par les différents responsables de la DATV, il nous était demandé de les distribuer auprès des services compétents à savoir : la direction générale, la direction générale adjointe, la direction centrale Tv, la direction des antennes Tv, la sous-direction des programmes, l'unité d'acquisition des programmes, l'unité d'habillage et promotion d'antenne, la régie d'antenne, le serveur, le crawl, la documentation et la matrix. Pour calculer le pourcentage d'un conducteur, on procédait comme suit : nous faisons le recensement de toutes les durées de chaque programme selon la langue (français, anglais), puis on actualisait le tout dans l'ensemble des cases. Il se fait pratiquement en colonne selon l'expression du programme puis, avec la somme des durées de chaque colonne, on calcule le total de toutes les sommes de chaque colonne et on prend enfin la somme d'une colonne qu'on multiplie par 100 puis on divise par le total de toutes les sommes. Le travail s'effectuait à l'aide du calculateur **Excel**.

II- Régie d'antenne

1- Information sur le service

Encore appelé « police d'antenne », la régie d'antenne est également un service d'édition destiné à veiller sur la programmation et la diffusion des programmes tv. Le travail éditorial dans ce service est très strict et donc nécessite pour les différents éditeurs ou régisseurs d'antenne un sérieux de leur part. La régie d'antenne est couronnée de trois (03) postes (serveurs) pour la diffusion et la préparation des programmes et de deux (02) écrans :

- Poste de diffusion : c'est un serveur qui permet la diffusion des programmes à l'antenne ;
- Poste de préparation : c'est un serveur qui permet de faire la recherche des programmes, de créer une playlist des programmes à linker ;
- Poste d'exploitation Technologique et de distribution TV : serveur qui permet la rédaction des informations en bande passante en bas du petit écran (crawl).

Ajouté à cela, un écran de contrôle des différents programmes dans les 08 studios de la CRTV et un écran de prise d'antenne final (quartier), voir le rendu à l'écran sont mis à disposition dans ce service. Ce service fonctionne selon trois tranches horaires : la première tranche horaire commence à 6 heures et s'arrête à 12h30mn. Avant de passer l'antenne à un collègue, le régisseur du jour doit s'assurer que tous les éléments de la journée sont insérés dans la machine. S'il y a un manque, il doit appeler soit l'UPRA pour une orientation sur les mesures à prendre, soit appeler l'ingest pour une aide. Dans le cas où les mesures prises ne sont pas satisfaisantes, le régisseur peut prendre la décision de combler le vide du programme et le remplacer par des clips ou mini programmes de même nature. Dans ce cas de figure, il est important pour le régisseur de mentionner le problème technique survenu et d'expliquer clairement la cause dans le registre et viser son nom, heure et signature. Hormis ce travail, il doit tenir un cahier dans lequel il note tout ce qui passe à l'antenne. S'il y a imperfection ou bien interruption d'un programme il doit mentionner cela dans son registre. La deuxième tranche commence de 13 heures à 18 heures 30 minutes et le régisseur présent doit suivre le même procédé. Cela permet l'exécution automatique des programmes du lendemain. Enfin la troisième tranche commence de 18 heures 30 minutes à 00 heure 30 minutes, le nouveau régisseur fait le même travail que ses prédécesseurs. Chaque jour le chef service de la régie

vient vérifier si le conducteur d'antenne a été bien exécuté. La régie d'antenne est directement connectée avec les différentes régies à savoir :

- Vidéo
- Son
- Éclairage

Ces trois unités sont étroitement liées aux huit studios mais dont trois sont opérationnelles telles que :

- Studio 01 : C'est un studio à plateau réel à l'exemple Tam-tam weekend
- Studio 02 : C'est un studio en 3D soit virtuel à l'exemple de : Midi Life, Scène de presse etc. Exception faite de la matinale Cameroon feeling qui est un plateau réel de ce studio.
- Studio 3 : C'est un studio virtuel 3D et ses émissions phares sont : DAILY SPORT et SPORT'S CLUB. Mais il existe un studio opérationnelle à savoir le studio 5, il est virtuel et est uniquement consacré aux journaux télévisés de (8h, 12h, 15h, 18h et 20h30).

2- Notre participation

Il était pratiquement 8h30min lorsque nous sommes arrivés audit bureau de la Régie. Nous avons été reçus par madame Mbia Jacqueline à son heure de travail. Elle nous a présenté le bureau et montré le travail à faire. Nous lui avons assisté quelques heures en observant le travail qu'elle faisait afin de nous imprégner. La Régie d'antenne étant un poste très délicat en télévision, nous avons effectué les tâches liées pendant les passations de service. Le travail effectué se présentait ainsi qu'il suit :

- Nous avons noté tous les programmes diffusés à l'antenne dans le registre en se référant sur toutes les indications inscrites à savoir : la source, le genre, l'heure et le jour de diffusion, puis il était question de mentionner nos observations. L'observation à faire était la suivante, si par exemple un programme est mis à l'antenne avec un léger retard, cela faisait mention d'observation et nous y étions rigoureux là-dessus ;
- Nous avons veillés à ce que tous les programmes mentionnés dans le conducteur soient disponible dans le serveur ;
- Nous avons élaboré des playlists pour le jour suivant en procédant comme suit : C'est le conducteur de programme du journalier qui déclenche la mise en œuvre de la playlist, ce processus commence avec l'arrivée de ce précieux sésame dans l'après-midi c'est-à-dire aux

environs de 16heures. Lorsque celui-ci était mise à notre disposition, on ouvrait automatiquement l'espace de travail du logiciel "Sparks Player" on commençait toujours par le journal qui est un direct, nous remplissons la colonne des heures, nous cochons le studio dans lequel le journal aura lieu. Nous faisons correspondre à chaque programme le type de jingle qui lui convient. Insérer ensuite le programme après son jingle. Si le conducteur prévoit une autopromotion ou une bande annonce il faut l'insérer ainsi de suite jusqu'à l'obtention d'une playlist qui passait automatiquement à la diffusion par le processus de linkage.

III- CRTV-Sport and entertainment

1- Information sur le service

La Chaîne CRTV Sports & Entertainment est la Chaîne télévisée nationale de sport et de divertissement du bouquet CRTV. C'est une chaîne thématique qui a pour missions majeures d'assurer la production des programmes en sport et divertissement et d'assurer la couverture des grands évènements sportifs et culturels nationaux et internationaux. Le plan d'action de la CRTV Sports and Entertainment pour le compte de l'exercice 2022 a été élaboré suivant les orientations stratégiques de Monsieur le Directeur Général de la CRTV. Il est composé des activités majeures suivantes :

- La coordination des activités de la Chaîne ;
- La production des magazines;
- La production des émissions d'opportunité ;
- La production des émissions de divertissement ;
- La production des grands reportages lors des évènements sportifs majeurs;
- La production des grands reportages sur les acteurs sportifs et les hommes de culture ;
- La retransmission en direct des compétitions internationales ;
- La retransmission en direct des matches du championnat national de football;
- La retransmission en direct des matches et évènements des autres fédérations nationales.

CRTV-Sport and Entertainment a deux émissions phares à savoir :

- **DAILY SPORT**, qui est le journal quotidien des sports, mieux c'est le magazine d'actualité des sports. Il a une durée d'01h00 de temps et est diffusé en direct à partir de 11h00 de lundi à vendredi.
- **SPORT'S CLUB** : qui est une émission trihebdomadaire de débat sur les grands sujets liés aux sports. Elle a pour présentateur vedette M. Guidéon TAZOH. Elle est

pré-enregistrée le lundi, le mercredi et le vendredi à partir de 16h00 et est diffusée les mêmes jours à 22h00.

Nous avons en outre une conférence de rédaction qui est à la fois une conférence de production. C'est-à-dire, qu'elle se tient tous les jours de lundi à vendredi après la production du magazine des sports. Elle commence par une séance d'autocritique de la production de DAILY SPORT puis survient la programmation pour l'édition du lendemain. CRTV SPORT AND ENTERTAINMENT est placé sous la coordination d'un :

- Chef de Chaîne en la personne de M. Simon LYONGA,
- Deux Rec. à savoir M. Serge FOUASGUE et M. Fritz BAYAMACK (également chef service des magazines).
- Un chef service des programmes qui est Mme Marie-Hélène ABANDA,
- Un chef service des grands reportages, M. Guidéon TAZOH,
- Le pôle technologie et solution
- Un secrétariat géré par madame Mbarga,
- Un chef d'édition (poste très mobile), donc M. Jean-Marie SANDEAU NLOMTITI assurait à notre arrivée avant de céder la place à madame Virginie EDIMA et M. Jean Cyriaque BESSE.
- Plusieurs reporters qui sont des journalistes et des stagiaires

2- Notre participation

Durant notre passage à CRTV-SPORT AND ENTERTAINMENT, nous avons assurés les tâches suivantes :

- La conception des conducteurs d'antenne et de programmes (sport's club)
- Assurés l'édition des émissions telles que DAILY SPORT et SPORT'S CLUB. Ici il était question de veiller au respect des délais de dépôt des chapeaux ainsi que celui du montage des papiers. Il était également question de superviser l'ordre de passage des papiers au niveau de la réalisation. Et nous avons assuré la communication entre les réalisateurs (M. BIDIAS et M. François Xavier ATANGANA) et les présentateurs (Mme Sophie Rosalie NKE et M. Charly MERINOS),
- Veillés à la qualité de rédaction des reportages des journalistes-stagiaires avant la diffusion à l'antenne,
- Nous avons également fait des reportages d'édition,
- Veillés à ce que le timing soit respecté.

**TROISIÈME PARTIE :
ÉVALUATION DU STAGE**

CHAPITRE I : APPORT DU STAGE

I- Bilan

Saisir l'opportunité d'effectuer notre stage de participation à la direction des antennes TV de la CRTV nous a été bénéfique à plus d'un titre. Il nous a permis de bien maîtriser le mécanisme de diffusion par le biais des tâches effectuées. En effet, en fréquentant cette institution, nous avons eu la chance de côtoyer les chefs de la direction des antennes TV et plus précisément dans le département de la programmation, les grands journalistes et les hauts techniciens de cette institution. Cela nous a permis d'acquérir les connaissances sur le plan académique, professionnel et humain.

II- Sur le plan académique

Notre séjour à la CRTV Mballa II nous a permis avant tout, d'améliorer nos connaissances, de mettre en application les connaissances théoriques des activités éditoriales reçu à l'école, d'acquérir des aptitudes éditoriales nous permettant de nous acquitter efficacement et sérieusement de toutes les tâches qui pourraient nous être confiés au sein d'une entreprise audiovisuelle, ce stage nous a permis de mieux cerner le fonctionnement d'une entreprise audiovisuelle en particulier la place d'un éditeur dans une chaîne de télévision, il nous a également permis procéder à une autoévaluation afin de justifier son orientation professionnelle.

III- Sur le plan socio professionnel

À travers les différentes tâches que nous accomplissions quotidiennement au sein de la CRTV Mballa II et à travers notre participation, nous avons touché du doigt l'environnement du travail dans le domaine éditorial. Durant ces trois mois passés à la direction des antennes Tv, nous avons remarqué que le travail collaboratif est nécessaire quand on veut atteindre des objectifs fixés par la hiérarchie. À la direction des antennes Tv, l'acquisition des programmes, la programmation, la promotion et l'habillage sont intimement liés. Le chargé d'acquisition des programmes doit toujours informer ses collaborateurs de l'acquisition de nouveaux programmes. Tandis que le chargé de la programmation doit toujours fournir les grilles de programmes et le conducteur d'antenne au chef d'habillage pour qu'il fasse l'habillage et la promotion des programmes phares. Quand chacun exécute sa tâche on a une antenne Tv de qualité.

IV- Sur le plan humain

Hormis le travail effectuées dans ce stage de participation, notre mentor ainsi que l'ensemble des personnels nous ont permis de savoir quel comportement adopter en entreprise. Comment semer le professionnalisme en soi et comment être autonome grâce aux décisions importantes qu'ils nous laissaient prendre (par décisions importantes, nous comprenons par la liberté de traiter les programmes en donnant notre avis personnel, la liberté de modifier les conducteurs de programme pour des jours suivants, la liberté de marquer notre avis personnel sur l'observation d'un programme diffusé et bien d'autres). Cette liberté de décision prouve la confiance qu'ils ont eu à notre égard et cela a contribué à :

- Développer le sens des relations entre les employés et nous (stagiaires) ;
- À notre prise de confiance et à notre détermination. De tout, nous avons préservé une bonne image de nous en entreprise qui s'avère très important et décisif pour nous car ces actes et comportements impacteront sur notre devenir.

CHAPITRE II : CRITIQUES ET SUGGESTIONS

I- Difficultés rencontrées

1- Service de la programmation

a) Critiques

La principale difficulté rencontrée dans ce service était la pratique effective du travail. Car les dames chargées de concevoir les conducteurs d'antenne et de programme étaient très mesquines et cachaient leurs savoir-faire. Elles refusaient sournoisement de nous transmettre les connaissances notamment sur la technique de conception des conducteurs. Nous étions obligés d'insister pour pouvoir acquérir cette compétence. Parfois on passait des jours sans rien faire. Nous avons également un sérieux problème d'imprimante et d'intrants en général. Car après avoir fini de monter notre conducteur, il fallait l'imprimer et le faire signer par le Directeur des antennes et les chefs de service. L'on remarquait aussi beaucoup de sournoisie entre les différents personnels du bureau. Certains avaient pour habitude de malverser contre leur collègues et la plus part n'aimaient pas les stagiaires. Ce bureau (le 407) était trop étroit pour héberger plus de dix personnes et nous étions environ 17, dont 5 stagiaires de l'Esstic et 6 pour l'IFCPA plus les personnels employés.

b) Suggestions

Suite à ces difficultés, nous proposons ce qui suit :

- Que les dames de ce service fassent preuve d'humilité et de sympathie
- Que les intrants soient payés afin de rendre le travail dynamique et efficace.
- Que le nombre de personnel employé soit réduit dans ce bureau afin d'aérer l'espace.

a. Service de la régie d'antenne

c) Critiques

Parfois le responsable du crawl était distrait ce qui pouvait lui valoir des erreurs dans la rédaction des informations présentes sur la bande passante au bas de l'écran.

d) Suggestion

Il faut recruter des assistants au crawl afin de faciliter la tâche au responsable et veiller à la clarté des informations à diffuser au bas du petit écran.

2- Crtv-Sport and Entertainment

a) Critiques

Lors de notre passage à la chaîne sport, nous avons pu observer les défauts suivants :

- Insuffisance de production ;
- Insuffisance de bureaux (02 bureaux seulement disponibles pour toute la chaîne à savoir celui du chef de chaîne et celui du chef d'Unité de la programmation et du secrétariat) comparé à CRTV NEWS et CRTV Premium;
- Absence d'une salle de rédaction;
- Insuffisance de personnel (la plupart était stagiaire);
- Absence d'une régie d'antenne;
- Pour l'émission DAILY SPORT, le chef d'édition avait des difficultés à classer les éléments à diffuser à l'antenne, ce qui entraînait des retards et la perte de temps.

b) Suggestions

- Doter la chaîne CRTV Sports de bureaux supplémentaires et d'une salle de rédaction ;
- Multiplier les productions afin de diversifier l'offre et les programmes Tv;
- Pourvoir à la Chaîne Sports de plusieurs spécialistes des Sciences de l'information et de la communication notamment les éditeurs;
- Doter la Crtv sport d'une régie d'antenne ;
- Mettre sur pied un conducteur d'antenne pour l'émission DAYLLY SPORT.

CONCLUSION

Que retenir alors de ce rapport de stage qui s'achève ? Sinon trois idées forces : tout d'abord c'est un stage dit de participation, effectué à la CRTV- Mballa II du 11 juillet au 11 octobre 2022. Ensuite, il était question pour nous étudiants-finalistes du cycle de licence en Science de l'Information et de la Communication, de pouvoir mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant trois ans de formation à l'Esstic. Enfin, nous nous sommes confrontés aux réalités et défis du milieu professionnel en effectuant ce stage à la Direction des Antennes TV de la CRTV, entreprise de communication audiovisuelle qui répond aux attentes de l'édition audiovisuelle. Après notre intégration rapide parmi les membres de l'entreprise, nous avons eu l'occasion de réaliser plusieurs tâches qui ont constitué des missions sérieuses de notre stage. Nous avons appris beaucoup de choses tant dans la dimension professionnelle que dans la dimension humaine et socio-politique de l'entreprise. De plus, notre esprit critique, notre sens de responsabilité et notre indépendance se sont développés à travers les missions qui nous ont été confiées. En situation difficile, nous avons su nous adapter et trouver des solutions, de ce fait, nous avons gagné davantage en maturité, autrement dit, nous nous sommes enrichi en savoirs, en savoir-être et en savoir-faire. Notre sens du dialogue a également évolué car nous n'avons jamais hésité à poser des questions lorsque nous ne comprenions pas. Cette expérience de participer aux tâches d'une entreprise nous a par ailleurs offert une bonne préparation à notre future insertion professionnelle. Car elle fut pour nous une expérience enrichissante et complète qui conforte notre désir d'exercer dans les métiers de la communication.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DOCUMENTS CONSULTES

- CRTV

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	ii
SOMMAIRE	iii
DÉDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS.....	v
LISTE DES ABREVIATIONS	vii
ILLUSTRATIONS	viii
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA CAMEROON RADIO AND TELEVISION (CRTV-MBALLA 2)	2
CHAPITRE I : CONNAISSANCE DE LA STRUCTURE	3
I- Historique de la structure.....	3
II- Situation géographique	5
III- Fiche signalétique	6
CHAPITRE II : SPECIFICITES ET ORGANISATION DE LA STRUCTURE	7
I- Spécificités de la CRTV	7
1- Missions de la Crtv	7
2- Structure de la CRTV.....	8
3- Ligne éditoriale de la CRTV	8
II- Organisation administrative et fonctionnement de la structure	9
1- Présentation de l'organisation administrative : les dispositions générales	9
a) Le Conseil d'Administration	9
b) La Direction Générale	10
c) Services rattachés à la Direction Générale	10
d) Pôle CRTV Télévision	12

e) Pôle CRTV Administration	15
f) Pôle CRTV SERVICES	16
DEUXIÈME PARTIE : DÉROULEMENT DU STAGE	17
CHAPITRE I : ACCUEIL ET AFFECTATION DANS LES DIFFÉRENTS SERVICES .	18
I- Accueil et prise de contact.....	18
II- Affectations aux différentes unités de la DATV	19
CHAPITRE II : PARTICIPATIONS	20
I- Unité de la programmation	20
1- Information sur le service	20
2- Notre participation	20
II- Régie d'antenne	21
1- Information sur le service	21
2- Notre participation	22
III- CRTV-Sport and entertainment	23
1- Information sur le service	23
2- Notre participation	24
TROISIÈME PARTIE : ÉVALUATION DU STAGE.....	25
CHAPITRE I : APPORT DU STAGE	26
I- Bilan.....	26
II- Sur le plan académique.....	26
III- Sur le plan socio professionnel	26
IV- Sur le plan humain	27
CHAPITRE II : CRITIQUES ET SUGGESTIONS.....	28
I- Difficultés rencontrées.....	28
1- Service de la programmation	28
a) Critiques	28

b) Suggestions.....	28
c) Critiques	28
d) Suggestion	28
2- Crtv-Sport and Entertainment	29
a) Critiques	29
b) Suggestions.....	29
CONCLUSION.....	30
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	30
ANNEXES.....	30
TABLE DES MATIERES	30